

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

REGLEMENT INTERIEUR

APPLICABLE AUX ELEVES INSCRITS EN SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

LIEU

Les cours se déroulent, sauf cas exceptionnel et sur accord écrit de la part des responsables légaux, au 3 rue de la Fontaine Sucrée, à Saint-Brieuc.

PONCTUALITE, POLITESSE, CORRECTION

Les professeurs se réserveront le droit de refuser tout élève en retard de plus de 10 minutes.

Les cours doivent se dérouler dans le respect mutuel ; un comportement poli et décent, ainsi qu'une tenue correcte, sont des exigences absolues. Le non respect de ces exigences peut être un motif d'exclusion temporaire ou définitive.

En cas de manquement du professeur à ces exigences, les familles peuvent en faire le signalement auprès du bureau de l'association, qui avisera de la conduite à tenir.

ABSENCES

Toute absence devra être signalée au moins 24 h à l'avance au bureau de la Bibliothèque Scolaire.

(Tél : 02 96 33 74 68 ou formulaire de contact du site <http://www.biblioscolaire22.fr>)

Dans le cas contraire, et sauf cas de force majeure, le cours sera dû au professeur.

ASSIDUITE, ATTENTION

- Une fiche de présence sera annotée par le professeur et signée par l'élève à chaque cours.
- Un élève absent plus de 2 cours consécutifs sans raison valable, ne pourra continuer à bénéficier du soutien scolaire.
- Après avoir suivi trois cours consécutifs, l'élève pourra arrêter à n'importe quel moment. Il lui suffira d'en aviser le professeur ou la personne responsable du soutien scolaire. Il pourra par la suite réintégrer le cours quand il le souhaitera, sous réserve de disponibilité de place.
- L'élève doit porter attention au contenu du cours. En cas de manque flagrant d'attention ou de comportement perturbateur, le professeur peut décider l'exclusion de l'élève pour la durée de la séance.

TARIF ET PAIEMENT

- Le prix du cours est de 15 € (cours d'une heure)
- Dès la 1^{ère} séance, 3 cours sont **payables d'avance** auprès du responsable du soutien scolaire.
- Par la suite, le paiement s'effectuera toujours la 1^{ère} séance de chaque mois, après établissement de la facture du mois écoulé.

L'élève : (nom)..... (prénom) (lycée)..... (classe)

soussigné, atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'accepter.

Signature de l'élève :

Signature des parents :